

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

N° 435.640

4. — AUTOMOBILISME.

Système d'embrayage pour automobiles équilibré longitudinalement et latéralement.

M. ETTORE BUGATTI résidant en Allemagne.

Demandé le 25 octobre 1911.

Délivré le 30 décembre 1911. — Publié le 6 mars 1912.

(Modèle d'utilité déposé en Allemagne le 14 juillet 1911. — Déclaration du déposant.)

La présente invention a pour objet un embrayage qui est équilibré grâce au guidage des parties de l'embrayage sur une douille portée par l'arbre moteur, et par la liaison de l'embrayage avec l'arbre du changement de vitesse par l'intermédiaire d'un arbre à cardan ou à rotule. Cet embrayage est de plus étudié de manière à permettre un démontage facile.

10 Sur le dessin annexé, ledit embrayage est représenté en coupe longitudinale.

Le plateau d'embrayage *a* est calé sur l'arbre vilebrequin *b* qui porte à son extrémité décollétée la douille *d* par l'intermédiaire de paliers à billes *c*. Sur cette douille peut se déplacer axialement avec sa douille *f* le cône *e* qui est logé dans l'évidement conique intérieur du plateau d'embrayage *a*, laquelle douille est soumise à l'action du ressort de pression *g*.
20 Ce dernier tend à faire appliquer le cône d'embrayage avec sa garniture en cuir *h* contre la surface conique du plateau d'embrayage *a*.

La liaison entre l'embrayage conique *a-e* et l'arbre du changement de vitesse *i* est établie par l'arbre à cardan ou à rotule *k*. L'articulation de cet arbre *i* est guidée dans un logement axial et carré de la douille de l'embrayage *f*.

Pour démonter l'embrayage, il faut détacher la rondelle *i* de l'accouplement *m* de l'arbre du changement de vitesse, laquelle rondelle limite dans un sens la course axiale de l'articulation de l'arbre à la cardan *k*, après quoi l'arbre à cardan *k* peut être démonté en le plaçant vers la gauche, en l'inclinant et en le déplaçant ensuite vers la droite.

Le déplacement du cône de l'embrayage *a* pour débrayer l'arbre du changement de vitesse *i* a lieu par la rotation de l'arbre *n*, dont le bras *o* est poussé contre une butée *p* et produit ainsi le déplacement du cône d'embrayage à l'encontre de l'action du ressort *g*.

RÉSUMÉ.

Embrayage équilibré pour automobiles présentant comme particularité que le cône d'embrayage est centré sur une douille portée par l'extrémité de l'arbre moteur et est relié par un arbre à cardan à l'arbre du changement de vitesse.

BUGATTI.

Par procuration :
ARMENGAUD jeune.

Prix du fascicule : 1 franc.

